

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le quatre juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, MF. Guillemot, D. Renouf, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès
Mme Virgine Robin Cornaud à M. Joël Daniel

Absent excusé :

Mme Patricia Le Bec Danse

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	29 Mai 2020
Date de l'affichage	29 Mai 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	32

2020-30 Été 2020 : reconduction du marché de producteurs à Guidel Plages

Rapporteur : J. Daniel

Suite aux conclusions positives de la première édition du marché de producteurs qui s'est tenu à Guidel Plages aux mois de juillet et août 2019, il est proposé de reconduire cette opération au cours de l'été 2020.

Les premiers contacts pris à ce sujet ces dernières semaines permettent de dire que 21 producteurs locaux, engagés dans des productions bio, des démarches de distribution en circuits courts, pourront participer à ce marché qui se déroulera le mercredi soir de 17 à 21 heures du 1^{er} juillet au 16 septembre, au cœur de station à Guidel Plages.

Comme l'an passé, l'opération sera organisée en partenariat avec le réseau « Bienvenue à la Ferme » qui garantira les situations administratives et la qualité sanitaire des productions proposées à la vente.

Pour le bon déroulement de cette opération populaire, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer une nouvelle convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme » (délibération du 28 mai 2019).

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 28 mai 2020,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat entre la Ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme ».

Adopté par 26 voix pour et 6 abstentions (A.M GOUJON, L. MEDICA, O. HUGUET, A. BOUDIOS, Z. DANO, M.C COUF)

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 5 Juin 2020
Le Maire,
Joël DANIEL**

